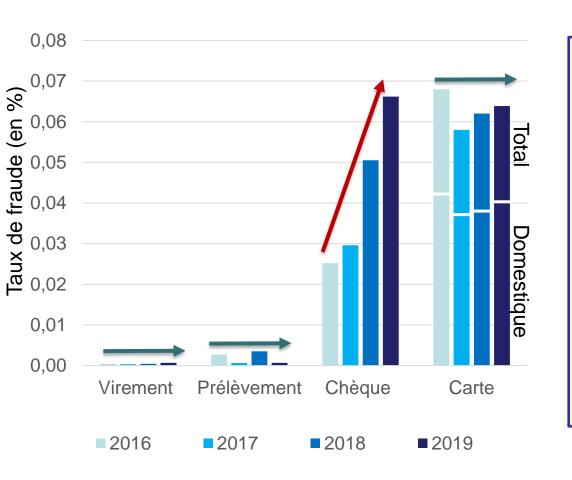
Présentation du 4^{ème} rapport annuel par François Villeroy de Galhau, Président et Julien Lasalle, Secrétaire

Conférence de presse du 22 septembre 2020



Des dynamiques de développement de la fraude différenciées par famille d'instruments de paiement



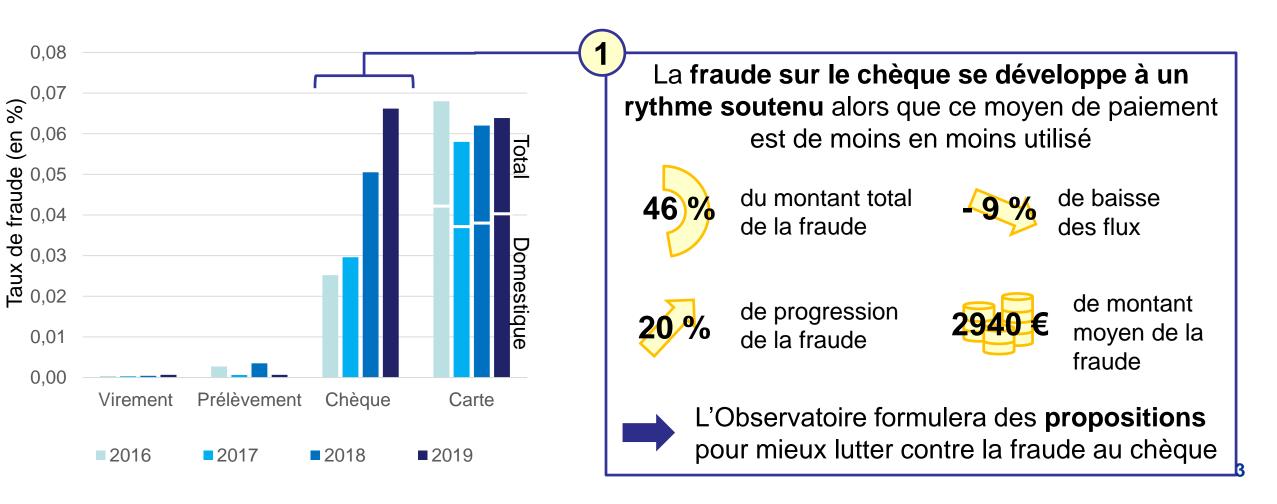
Deux tendances remarquables

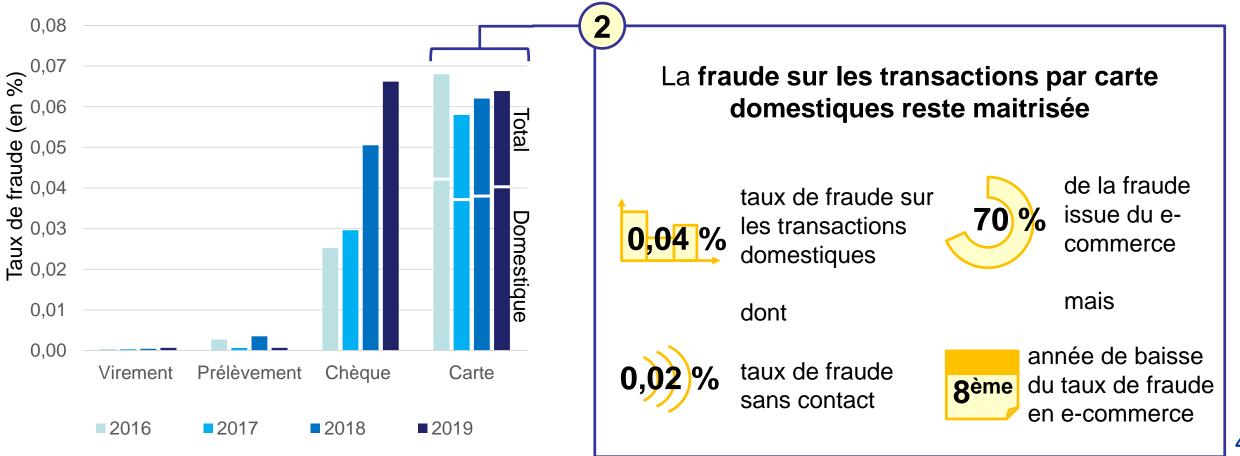


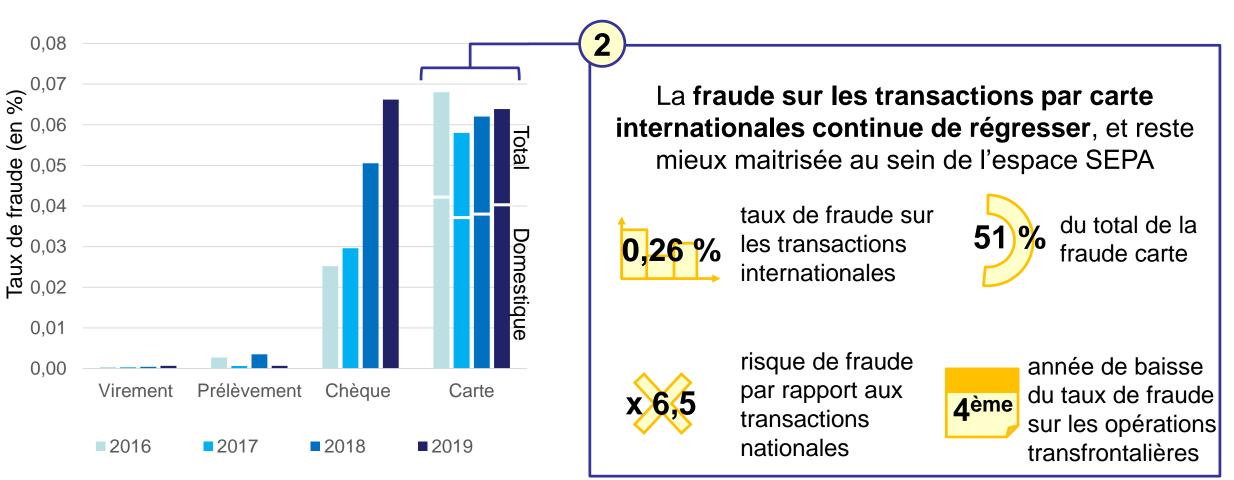
Une progression significative et continue de la fraude sur le chèque qui devient le moyen de paiement le plus fraudé alors qu'il est de moins en moins utilisé et non exposé à l'international

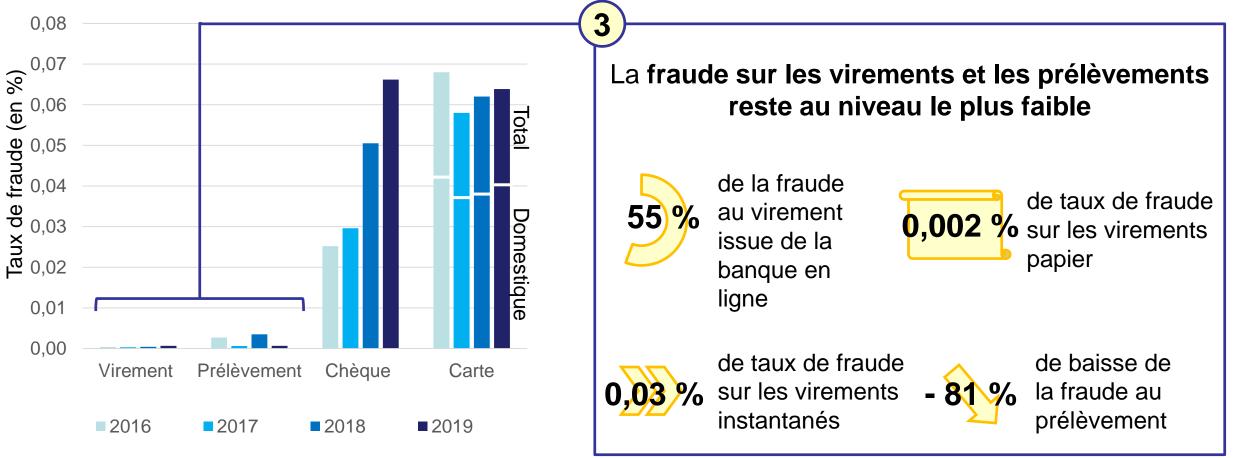


Un niveau de fraude stable et maitrisé sur les autres moyens de paiement

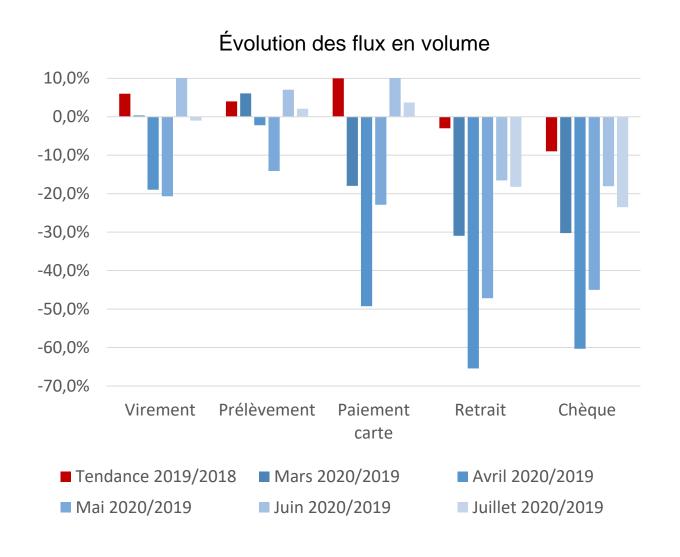








L'impact de la crise sanitaire sur les habitudes de paiement



 La période de confinement a entrainé un effondrement de l'ensemble des flux



de baisse du nombre d'opérations scripturales par rapport à 2019 en avril

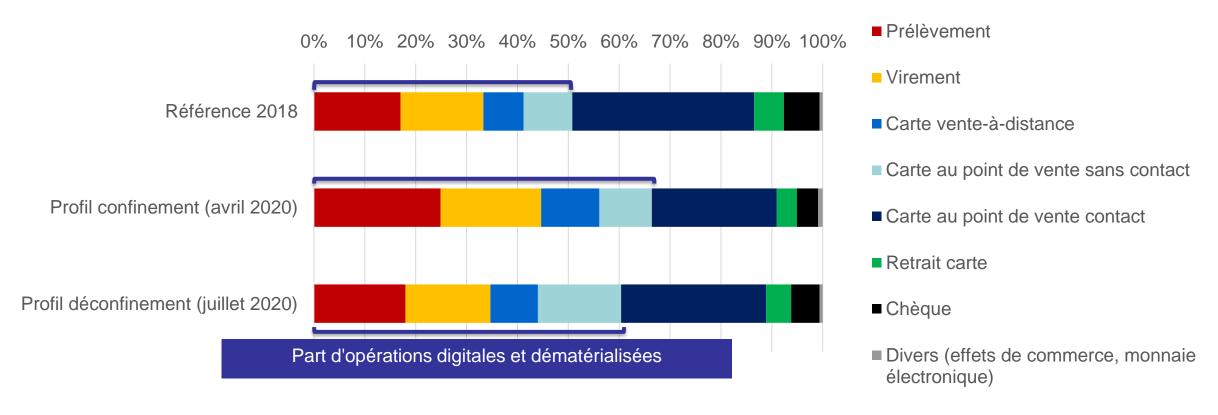
 Le redressement des flux post confinement a été progressif et hétérogène



de baisse du nombre d'opérations scripturales par rapport à 2019 en juin

L'impact de la crise sanitaire sur les habitudes de paiement

- Le confinement a stimulé le recours à des modes de paiement dématérialisés et digitaux par opposition aux moyens de paiement physiques (carte en mode contact, chèque, espèces...)
- L'impact sur le profil d'utilisation des moyens de paiement a perduré après le confinement



L'impact de la crise sanitaire sur les habitudes de paiement

L'usage des paiements par carte a été fortement conditionné par l'accessibilité du commerce



Avant la crise

- Usage majoritaire du paiement traditionnel « chip & PIN »
- Sans contact utilisé pour 1/3 des paiements de proximité



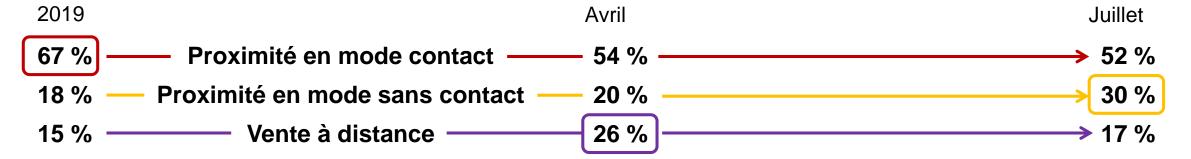
Durant le confinement

- Recours massif au e-commerce en substitution du commerce de proximité
- Utilisation privilégiée du sans contact entre 0 € et 30 €



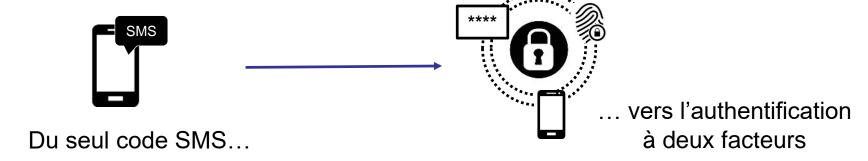
Post-confinement

- Retour vers le commerce de proximité dans une proportion proche de l'avant-crise
- Utilisation massive du sans contact jusqu'à 50 €



L'authentification forte des paiements sur internet au sens de la DSP2 : un plan de migration à deux volets validé à l'automne 2019 et piloté par l'Observatoire

Volet « porteurs »



Volet « commerçants »



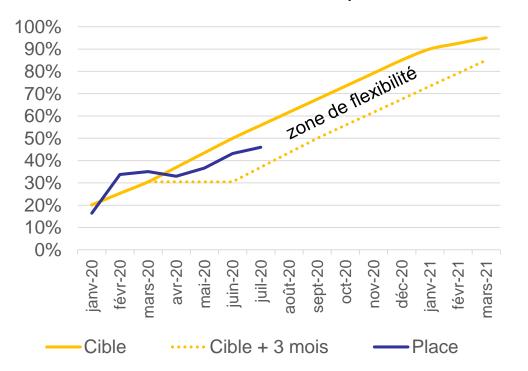
Demande d'authentification à la main du commerçant



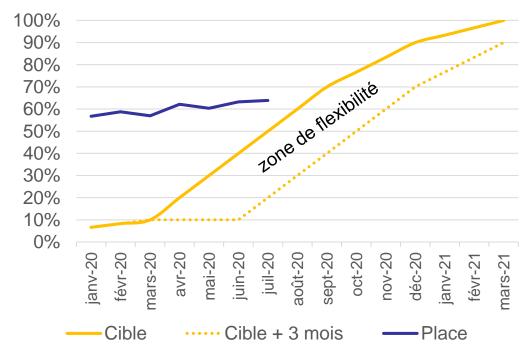
Authentification à la main de la banque du porteur avec possibilité d'exemption

- L'authentification forte des paiements sur internet au sens de la DSP2 : des ajustements apportés pour prendre en compte les effets de la crise
 - L'introduction d'une marge de flexibilité de 3 mois dans le pilotage de la migration

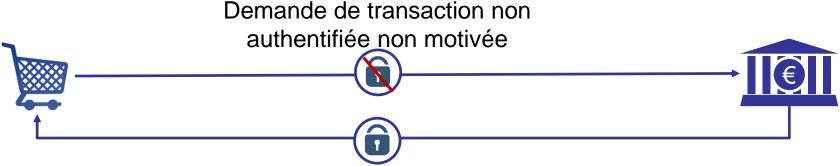
Suivi du taux d'enrôlement des porteurs de carte



Suivi du taux d'utilisation de 3D-Secure (v1+v2)



- L'authentification forte des paiements sur internet au sens de la DSP2 : des ajustements apportés pour prendre en compte les effets de la crise
 - La définition d'une stratégie de montée en charge progressive des émissions de soft decline



Rejet par la banque du porteur + demande explicite d'authentification (« retry »)

- La mise en place d'un suivi rapproché de la disponibilité des protocoles 3D-Secure v2 pour les e-commerçants
- La définition d'un cadre de gestion des incidents affectant les infrastructures d'authentification

- L'authentification forte des paiements sur internet au sens de la DSP2 : des ajustements apportés pour prendre en compte les effets de la crise
 - → Toutes les conditions étant aujourd'hui réunies, les banques et les commerçants doivent amplifier les efforts de migration pour viser un haut niveau de conformité début 2021



Enrôlement des porteurs de carte dans un dispositif d'authentification forte par leur banque



des porteurs actifs sur internet enrôlés à fin juillet



actions de communication à destination des consommateurs lancées par l'Observatoire



Raccordement des commerçants aux protocoles sécurisés 3D-Secure et montée en charge



part des flux de paiement traités dans 3D-Secure



disponibilité du protocole 3D-Secure v2 permettant le recours aux exemptions

- 2 Les travaux de veille sur la sécurité des données de paiements
 - De nouveaux risques liés à une dissémination plus grande des données de paiement...







Nouveaux services encadrés par la DSP2 : agréation de comptes, initiation de paiement



- 2 Les travaux de veille sur la sécurité des données de paiements
 - ... qui appellent des recommandations de l'Observatoire





Stockage sécurisé des informations dans les SI et les Apps mobiles **Authentification forte** des utilisateurs pour l'accès aux services de paiement et à toute donnée sensible



Respect des principes de prudence établis en matière de protection des données sensibles







- 3 L'appel à la vigilance de tous, un enjeu clef pour la sécurité des paiements
 - Les établissements financiers sont tenus de mettre en place des dispositifs de prévention, présentés au sein du rapport annuel
 - Les entreprises et commerçants doivent être acteurs des mesures de sécurisation de leurs transactions
 - Les consommateurs ont un rôle actif à jouer par un comportement...

Responsable



Attentif



Réactif



... tout en bénéficiant des dispositions de protection inscrites dans la loi en cas de paiement non autorisé

Présentation du 4^{ème} rapport annuel par François Villeroy de Galhau, Président et Julien Lasalle, Secrétaire

Conférence de presse du 22 septembre 2020

